
RAPPORT SUR L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE AU 31 DECEMBRE 2021

Conformément aux dispositions prévues par l'article L.533-22 du Code Monétaire Financier et des articles 319-21 à 319-25 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, Mansartis Gestion établit annuellement un rapport relatif à l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion financière. Ces rapports sont établis dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport indique :

- Le nombre de sociétés dans lesquelles Mansartis Gestion a exercé les droits de vote.
- Les votes « contre » détaillés par type de résolutions.
- Les potentielles situations de conflit d'intérêts identifiées par Mansartis Gestion dans le cadre de l'exercice des droits de vote.

1. Les principes de la politique de vote

Conformément à sa politique d'exercice des droits de vote, Mansartis Gestion exerce les droits de vote qui sont attachés aux titres détenus par les fonds communs de placement dont nous assurons la gestion. En 2019, Mansartis a renforcé son rôle d'investisseur responsable par, notamment la mise en place d'une politique de vote sur l'ensemble des titres quel que soit le nombre de lignes détenues et quelle que soit la zone géographique. En 2018, Mansartis Gestion ne votait pas pour les sociétés ayant leur siège social à l'étranger.

Mansartis a ainsi décidé de s'appuyer sur l'expertise et les services d'un proxy-voter en 2019 en nouant un partenariat avec le leader mondial en la matière : ISS – Institutional Shareholder Services. Mansartis s'appuie sur la politique formalisée par ISS intitulée « Sustainability Policy ».

Les lignes directrices de « Sustainability Policy » mettent l'accent sur la pérennité et la valorisation à long terme des entreprises grâce à la promotion des meilleures pratiques de gouvernance et la prise en compte des enjeux Environnementaux et Sociaux. La « Sustainability Policy » s'attache à promouvoir la publication et la transparence en termes de reporting des entreprises sur la façon dont elles gèrent les enjeux de développement durable auxquels elles peuvent être confrontées.

2. Périmètre d'exercice des droits de vote

Conformément à sa politique globale d'engagement Mansartis cherchera toujours à exercer ses droits de vote pour l'ensemble des titres détenus dans les OPC à l'exception des cas décrits ci-dessous.

Dans l'intérêts des porteurs, Mansartis se réserve la possibilité de ne pas exercer son droit de vote. Par exemple, afin de s'assurer de la maîtrise totale de la liquidité des OPC sous gestion, Mansartis ne votera a priori pas aux Assemblées Générales pour lesquelles des procédures de blocage de titres sont implémentées. Dans la cadre du marché Suisse où ces procédures sont fréquentes, le gérant décidera, de façon discrétionnaire, s'il souhaite exercer les droits de votes attachés aux titres détenus dans les fonds, mais pour 80% maximum des droits. Par ailleurs, Mansartis s'abstiendra dans le cas où des procédures trop complexes de POA (Power of Attorney) seraient nécessaires pour exercer son droit de vote.

3. Modalité d'exercice des droits de vote

ISS apporte un soutien dans la procédure opérationnelle de vote en mettant à disposition sa plateforme de vote à laquelle chaque gérant a accès. La plateforme permet le suivi automatisé des Assemblées Générales pour lesquelles Mansartis est détentrice de Bulletin(s) de vote(s) et a l'intention d'exercer son droit de vote. Chaque gérant de fonds est responsable des décisions de vote des titres qu'il détient en portefeuille. Néanmoins, dans un souci d'efficacité, la procédure opérationnelle s'appuie sur la plateforme de service du proxy-voter : ISS pré-rempli l'ensemble des bulletins de vote pour lesquelles Mansartis a l'intention d'exercer son/ses vote(s) en s'appuyant sur la politique de vote spécifique à laquelle Mansartis a souscrit. Le gérant peut à tout moment modifier les votes, une justification doit être matérialisée dans l'outil. Sauf avis contraire du gérant, les recommandations d'ISS s'appliquent.

Dans la majorité des cas, les votes sont ainsi effectués à distance via la plateforme d'ISS en application de la politique de vote retenue.

4. Bilan 2021

- a. Nombre de sociétés pour lesquelles Mansartis a exercé ses droits de vote

Mansartis a voté pour 45 sociétés sur 45 titres en portefeuille.

Le ratio de participation en 2021 est ainsi de 100% selon le périmètre d'exercice des droits de vote défini par la politique de vote. La participation aux Assemblées Générales est semblable à 2020.

Répartition géographique des Assemblées Générales :

Market Breakdown			
<u>Market</u>	<u>Votable Meetings</u>	<u>Voted Meetings</u>	<u>Percentage</u>
Ireland	2	2	100,00%
Jersey	1	1	100,00%
Luxembourg	1	1	100,00%
USA	41	41	100,00%

Sur les 45 Assemblées Générales analysées en 2021, 22 ont fait l'objet d'au moins un vote négatif représentant un total de 54 résolutions sur un total de 590 résolutions soumises à un vote. La société de gestion a voté en faveur de 496 des résolutions. Ainsi, le nombre total de votes « pour » a représenté 90,51% des votes et le nombre de votes « contre » 9.15%.

Tous les votes ont respecté les principes énoncés dans la politique de vote prédéfinie.

Répartition des votes par type de réponses

Nombre de résolutions votées	Nombre de votes "Pour"	Nombre de votes "Contre"	Abstention
590	534	54	0

b. Répartition des votes négatifs

Détail des votes négatifs - Répartition par catégorie de résolution

Types de résolutions	Nombre de résolutions	Pourcentage
Autorisation de modification du capital de la société	-	
Environnement/Social	7	13%
Mesures anti-OPA	-	-
Nomination et rémunération des membres du Conseil d'administration / Auditeurs	28	52%
Opérations Financières/Fusions		
Rémunération des dirigeants et des salariés	16	30%
Autre	3	5%

Mansartis Gestion n'a pas voté à l'encontre de la politique de vote.

c. Résolutions déposées par les actionnaires

En 2021, 70 résolutions ont été déposées par les actionnaires. Dans 78.6% des cas, Mansartis a voté contre la recommandation du management, soit 55 fois.

Nombre de résolutions actionnaires	Nombre de votes contre la recommandation du management	Pourcentage
70	55	78.6%

Détail des votes contre la recommandation du management - Répartition par catégorie de résolutions

Type de résolution	Nombre de résolutions	Pourcentage
Divers	23	41,8%
Nomination et rémunération des membres du Conseil d'administration	16	29,1%
Environnement/Social	13	23,6%
Autorisation de modification du capital de la société	2	3,6%
Rémunération des dirigeants et des salariés	1	1,8%

d. Exemple de votes contre la recommandation du management dans les domaines ESG

Environnement :

Société : Amazon.com, Inc.

Promoteur : Actionnaires

Résolution proposée : Publication d'un rapport sur les impacts environnementaux des emballages en plastique.

Recommandation de vote par le management : CONTRE

Vote de Mansartis: Mansartis a voté POUR cette proposition car les actionnaires bénéficieraient d'informations supplémentaires sur la manière dont l'entreprise gère les risques liés à la création de déchets plastiques.

Société : Booking Holdings Inc.

Promoteur : Actionnaires

Résolution proposée : Publication d'un rapport annuel sur la transition climatique.

Recommandation de vote par le management : CONTRE

Vote de Mansartis : Mansartis a voté POUR cette proposition car des informations supplémentaires sur le plan de transition climatique de l'entreprise permettraient aux actionnaires de mieux évaluer les pratiques de gestion des risques liés aux changements climatiques de l'entreprise.

Social/Droit de l'Homme :

Société : Microsoft Corp

Promoteur : Actionnaires

Résolution proposée : Publication d'un rapport sur l'efficacité des politiques sur le harcèlement sexuel au travail.

Recommandation de vote par le management : CONTRE

Vote de Mansartis : Mansartis a voté POUR cette résolution car l'entreprise fait face à des controverses potentielles liées au harcèlement sexuel au travail et à la discrimination sexuelle. Des informations supplémentaires sur les politiques de l'entreprise en matière de harcèlement sexuel et sur la mise en

œuvre de ces politiques aideraient les actionnaires à mieux évaluer la manière dont l'entreprise gère ces risques.

Société : Amazon

Promoteur : Actionnaires

Résolution proposée : Audit et publication d'un rapport sur les droits civils, la diversité et l'inclusion

Recommandation de vote par le management : CONTRE

Vote de Mansartis : Mansartis a voté POUR cette résolution car un audit indépendant permettrait de mieux évaluer l'efficacité et les efforts réalisés par Amazon pour gérer la question de l'inégalité raciale et sa gestion notamment au regard des risques de litiges pour discrimination.

Gouvernance

Société : Alphabet Inc.

Promoteur : Management

Résolution proposée : Election et rémunération des Directeurs L. John Doerr, Ann Mather, K. Ram Shriram et Robin L. Washington

Recommandation de vote par le management : POUR

Vote de Mansartis : Mansartis a voté CONTRE cette élection de directeurs au Conseil d'administration :

- L. John Doerr, K. Ram Shriram et Robin L. Washington : Faible transparence sur la rémunération
- Ann Mather : présentent des mandats dans plus de 5 conseils d'administration

Société : CrowdStrike

Promoteur : Management

Résolution proposée : Rémunération du management

Vote de Mansartis : Mansartis a voté CONTRE la rémunération du CEO et des dirigeants telle que proposée par le management. En effet,

- Absence de transparence des objectifs avec notamment une évaluation absolue de la croissance des ventes de manière annuelle et non pluri annuelle
- Montant de rémunération au-dessus de la moyenne des pairs avec notamment 3 salaires exécutifs qui dépassent le montant moyen de la rémunération des CEO pairs
- Des incentives en actions au-dessus de la médiane des CEO pairs

5. Conflit d'intérêts

Mansartis a établi une politique de gestion des conflits d'intérêts permettant la détection et la prévention de toute situation potentielle de conflit d'intérêts ainsi qu'un dispositif de résolutions de ceux-ci. Cette politique est consultable sur le site internet de Mansartis.

Mansartis n'a pas relevé de conflit d'intérêts pour l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par le fonds Mansartis Amérique ISR.

6. Liste des résolutions des sociétés en portefeuille

La liste des résolutions est disponible sur simple demande auprès de Mansartis Gestion.